

Lons et sa région



Objectif de cette Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain, réhabiliter 230 logements.

Cinq ans pour rénover 230 logements

Des milliers d'euros de subventions vont être alloués aux propriétaires afin d'effectuer des travaux de réhabilitation.

Courant jusqu'en 2027, la nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU) a pour objectif d'inciter les propriétaires de logements, occupants ou non, à réhabiliter leurs biens vétustes via l'octroi de subventions. Une opération qui prendra place sur les centres-villes de Lons-le-Saunier (site Thurel-Liberté / îlot des Salines / rue du Commerce) et Montmorot et qui devrait permettre de rénover 230 logements, via une enveloppe de subvention de 3 650 000 €. Subventions issues d'organismes tels que l'Agence Nationale de l'Habitat, l'agglomération, les communes de Lons-le-Saunier et Montmorot, le Département, la Région et Action Logement, et répondant chacune à des actions spécifiques.

Objectifs de l'opération : accompagner la revitalisation urbaine, reconquérir les logements vacants, accueillir une population nouvelle en centre-ville et améliorer les

conditions de vie des ménages les plus modestes. Et Claude Borcard, président de l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA), de préciser ces objectifs lors du lancement de l'opération en présence des officiels, mercredi 4 avril dernier : « l'objectif de renforcer l'attractivité de notre terrain de vie passe par

une structuration de notre projet de logement, mais également par une amélioration des conditions de vie en centre-ville et une reconquête des loge-

ments vacants. Cette modernisation du logement permettra de contrecarrer le vieillissement de la population en centre-ville, mais également, par la rénovation énergétique, de réduire la fracture économique et écologique pour les ménages les plus modestes. »

1 363 logements vacants

Puis Jean-Yves Ravier, maire de Lons-le-Saunier, de préciser dans sa prise de parole qu'« actuellement, la ville

pour les propriétaires accompagnés par le dispositif sont variés. Adaptation des logements au vieillissement ou au handicap, hausse qualitative (confort, luminosité, accessibilité), mise en place d'équipements performants (isolation, ventilation, chauffage) ou

encore revalorisation de l'environnement (terrasse privative, cour intérieure végétalisée). Autant d'actions pour autant de subventions pour lesquelles les propriétaires pourront être accompagnés dans leurs démarches par Soliha.

Joffrey Fodimbi

« Si besoin, nous n'hésiterons pas à prendre des arrêtés municipaux pour pousser les propriétaires à faire des travaux »

Jean-Yves Ravier, maire de Lons-le-Saunier

compte 1 363 logements vacants, dont nombre d'entre eux sont dégradés. Aussi, si besoin, nous n'hésiterons pas à prendre des arrêtés municipaux pour pousser les propriétaires à faire des travaux. »

Si les objectifs de cette OPAH RU sont nombreux, les moyens de les atteindre

Un accompagnement par Soliha

Afin de s'y retrouver facilement dans la myriade des subventions disponibles au sein de l'OPAH RU, l'organisme Soliha a été choisi afin d'animer et accompagner l'ensemble du dispositif. Ainsi, l'organisme pourra informer les propriétaires sur les conditions d'éligibilité, mais également effectuer des visites-conseils et des études de faisabilité des projets. Un accompagnement qui pourra également se faire sur l'estimation du montant des subventions et sur le montage des dossiers de subventions, et ce, jusqu'au terme du projet des propriétaires. Son intervention sur les plans techniques, financiers et administratifs est entièrement gratuite pour les propriétaires éligibles aux dispositifs.

■ Contact : 03 84 86 19 10 / contact@jura.soliha.fr